

Lutter contre les nuisances sonores...



Avec plus de 70 000 conteneurs à verre installés sur le territoire national, la France se classe parmi les premiers pays au monde pour l'apport volontaire. Aujourd'hui, sur un gisement de verre ménager de 2,3 millions de tonnes, environ 1,2 million de tonnes sont recyclées, soit près de 52%. Si l'apport volontaire est généralement bien ancré dans le comportement des citoyens, il nécessite des efforts permanents pour le généraliser au plus grand nombre. Mais la multiplication des conteneurs ne doit pas entraîner une perte de tranquillité des riverains...

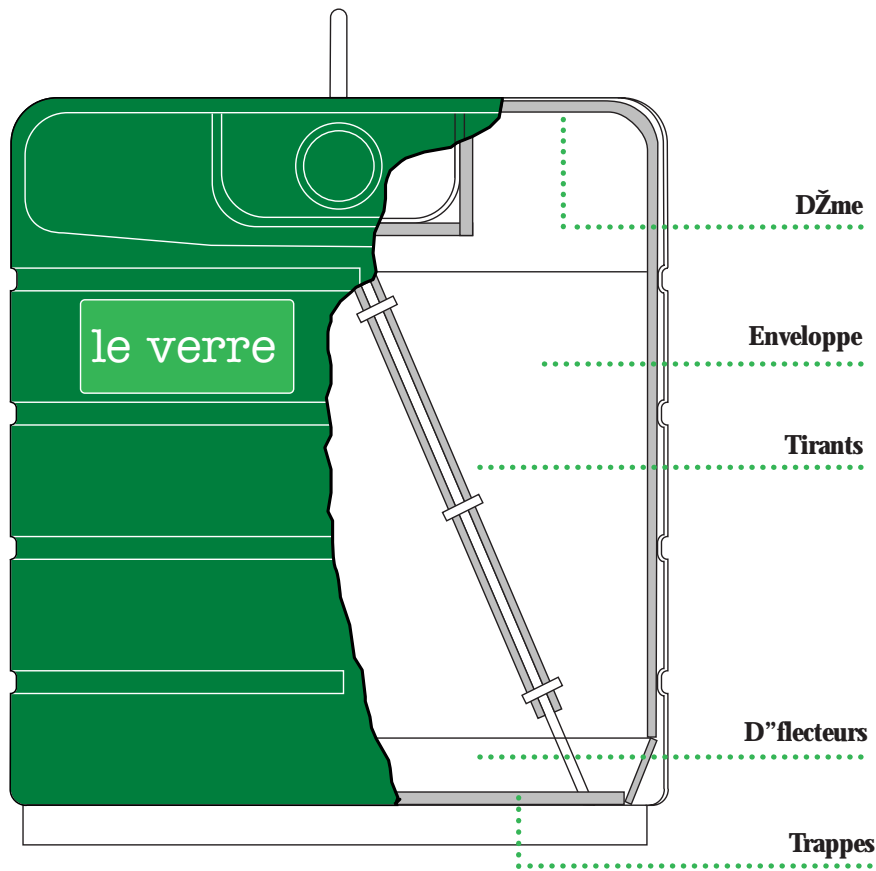
Réglementation

L'étude "la qualité de l'habitat et du voisinage", réalisée par l'INSEE en Janvier 1996 fait ressortir très nettement que le bruit est la nuisance la plus fréquemment ressentie. Les élus, pour leur part, agissent pour une réduction des nuisances sonores dans leur ville, pour une meilleure qualité de vie de leurs administrés.

Enfin, quatre décrets d'application de la loi contre le bruit du 31.12.1992, entrés en vigueur en Janvier 1995, ont été publiés par le Ministère de l'Environnement dans le cadre de sa politique globale de prévention.

CITYBULLE

Les conteneurs Citybulle pour la collecte du verre (3 et 4 m³) bénéficient d'une insonorisation complète (dôme, enveloppe, tirants, déflecteurs et trappes).



Une mousse de polyéthylène expansée puis extrudée épouse les formes de l'enveloppe rotomoulée. Elle ne contient ni CFC ni HCFC et offre une surface résistante à l'abrasion et aux lacérations.

Résistante dans le temps, cette mousse est insensible à l'humidité (moins de 2% de taux d'absorption d'eau, conformément à la norme DIN 53433) et ne retient pas les odeurs. L'adhérence (polyéthylène sur polyéthylène) est parfaite et rend l'ensemble totalement recyclable.

La mousse est adhésivée sur les parties métalliques (trappes, déflecteurs, tirants), pour en faciliter la tenue. Enfin, ce matériau est isotrope : il possède des caractéristiques d'absorption du bruit dans toutes les directions.

| Mesures \ Volume | 3m ³ | 4m ³ |
|----------------------|-----------------|-----------------|
| Pression acoustique | ≤ 55 dB(A) | ≤ 57 dB(A) |
| Puissance acoustique | ≤ 75 dB(A) | ≤ 77 dB(A) |

Résultats obtenus par Citybulle pour le verre, selon le protocole Adelphe/Mairie de Paris.

conteneurs insonorisés

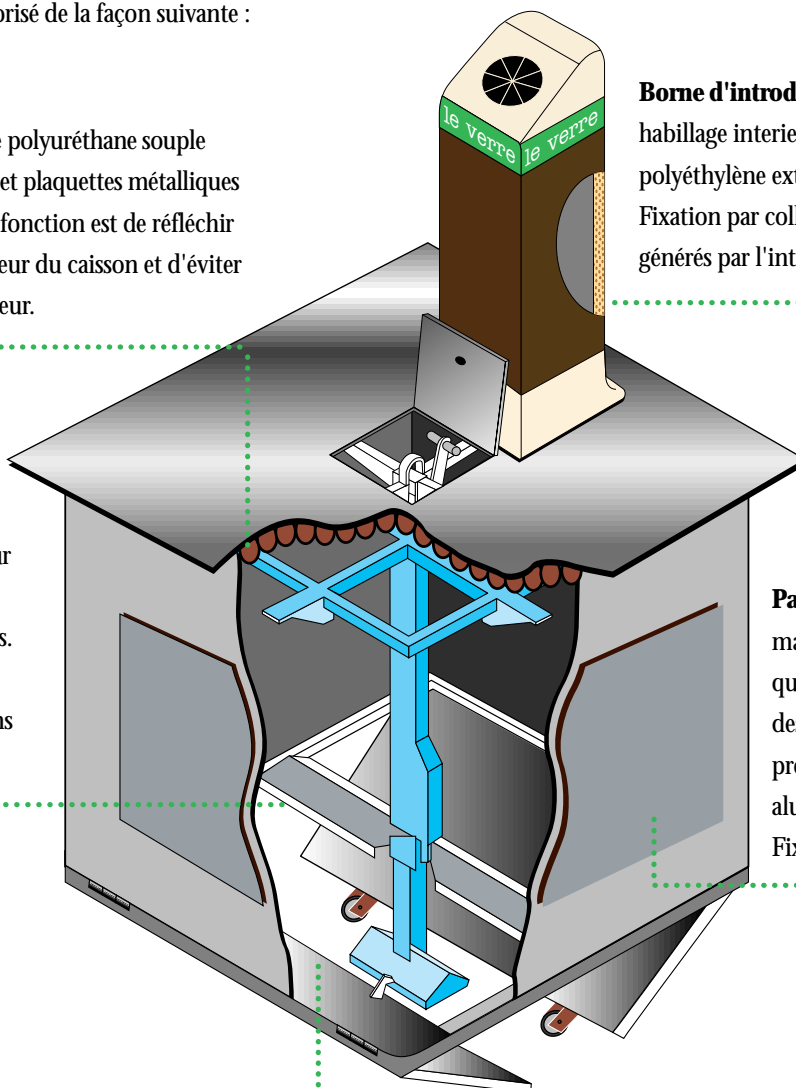
CITYSPOT

Tout comme Citybulle, le conteneur enterré Cityspot pour la collecte du verre est insonorisé de la façon suivante :

Plaque supérieure : mousse polyuréthane souple alvéolée. Fixation par collage et plaquettes métalliques rivetées sur les longerons. Sa fonction est de réfléchir les sons provenant de l'intérieur du caisson et d'éviter leur propagation vers l'extérieur.

Déflecteur : mousse de polyuréthane avec masse lourde en surface. Fixation sur le déflecteur par collage et équerres polyéthylène rivetées. L'ensemble diminue le bruit de l'impact des bouteilles dans cette zone.

Trappes : mousse de polyuréthane avec masse lourde en surface. Fixation par collage et barettes métalliques rivetées. Atténue le bruit provoqué par la chute des bouteilles.



Borne d'introduction :
habillage intérieur d'une mousse de polyéthylène extrudée et formée.
Fixation par collage. Absorbe les bruits générés par l'introduction des bouteilles

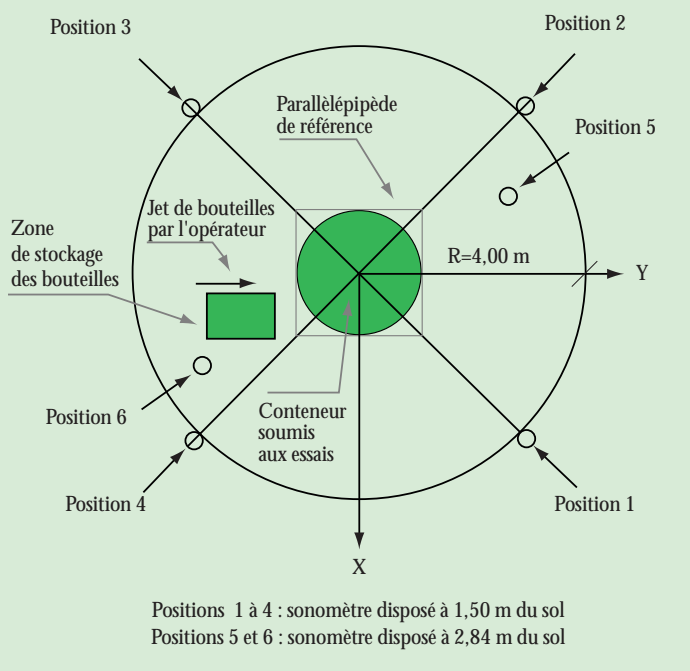
Parois métalliques du caisson :
masse lourde, bitume 10kg/m² qui empêche la vibration des parois. Face extérieure protégée par une pellicule aluminium.
Fixation par barettes rivetées.

| Mesures | Volume | 3m ³ | 4,5 m ³ |
|----------------------|--------|-----------------|--------------------|
| Pression acoustique | | ≤ 67 dB(A) | ≤ 70 dB(A) |
| Puissance acoustique | | ≤ 87 dB(A) | ≤ 90 dB(A) |

Le bruit : protocole de mesures objectives du bruit

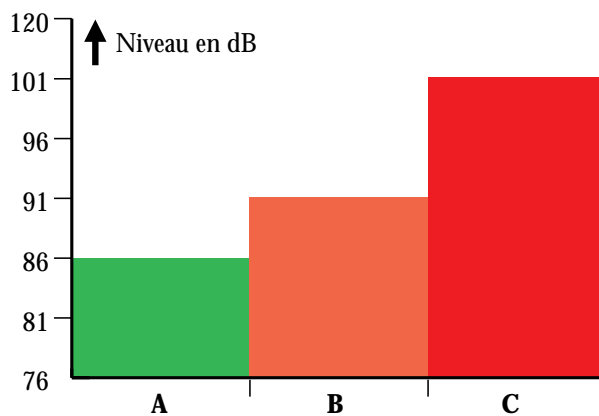
Le bruit : mesures objectives

Adelphi et la Mairie de Paris ont rédigé un protocole qui permet de mesurer objectivement le niveau acoustique des conteneurs à verre : il a entre autre pour but de fixer un cadre précis pour les appels d'offres contenant une partie "acoustique" du cahier des charges pour l'acquisition de conteneurs à verre. Fiable, facile à mettre en oeuvre, ce protocole sert aujourd'hui d'outil de référence dans les collectivités mais également dans les commissions de travail du projet de norme européenne de mesure de bruit des conteneurs.



Ce protocole établi, Adelphi et la Mairie de Paris ont réalisé des mesures de performance acoustique sur des conteneurs les plus répandus sur le marché. Cette première campagne d'essais (1er semestre 1996) a abouti à la définition de 3 classes d'insonorisation.

Puissance acoustique d'exposition



- Conteneurs très bien insonorisés
- Conteneurs bien insonorisés
- Conteneurs non insonorisés

Ces chiffres ne peuvent être comparés à d'autres résultats obtenus selon d'autres modes opératoires.



Des hommes qui aiment votre ville

Plastic Omnium Systèmes Urbains S.A.
Département Environnement
Siège administratif et commercial
1, rue du Parc - 92593 Levallois Cedex - France
Tél. 01 40 87 64 00 - Fax. 01 42 70 37 32
<http://www.plasticomnium.com>